



# Bulletin d'Information

Décembre 2021-Janvier 2022

## Introduction

Le présent bulletin d'information est consacré aux résultats de l'atelier de démarrage du Plan d'Aménagement des Petits pélagiques et les principales recommandations des journées de concertations sur les stratégies des pêches 2022-2024 qui ont eu lieu à Nouadhibou du 16 au 19 décembre 2021.



## Atelier de démarrage du Plan d'Aménagement des Petits pélagiques

L'atelier de démarrage du Plan d'aménagement des petits pélagiques a eu lieu le mercredi 10 novembre dans les locaux du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM). Etaient présent à cette rencontre, des représentants du MPEM, de la Recherche, de la Garde des Côtes Mauritanienne (GCM), de la Profession (tous segments et tous métiers), et des partenaires étrangers (Promopêche-GIZ, WACA, PRAO, etc.. Cet atelier de lancement de cette activité a été ouvert par Mme le Secrétaire Générale du MPEM qui a souhaité la bienvenue aux participants à cette réunion qui présente un intérêt majeur pour le

département. Le Secrétaire général a indiqué que le PAP-petits pélagiques s'inscrit dans le cadre de la révision globale des stratégies et plans lancés par le ministère en adéquation avec les dispositions règlementaires et institutionnelles existantes. Madame le Secrétaire général a conclu sur l'importance du Secteur de la pêche pour la Mauritanie, les enjeux économiques et de sécurité alimentaires que le secteur représente et la nécessité de gérer durablement les ressources pélagiques de la Mauritanie pour les bénéfices des populations Mauritanienne. De son côté, Mr Enrico Colombo, Chargé de Programme « Pêche » de l'Union européenne en Mauritanie, dans

son allocution, a fait l'écho du Discours du Secrétaire général en mettant l'accent sur l'importance des ressources pélagiques en tant que pourvoyeur d'emplois et de revenus des ménages avant de conclure sur la nécessité de les préserver et de les valoriser au profit des populations Mauritanienne.

M. Alexandre Sessouma, coordinateur du projet « Promo Pêche » et représentant la GIZ à l'atelier, a souligné que cet atelier est une réponse à une requête du ministère des Pêches et de l'Économie maritime à la GIZ dans le cadre du programme « Promo pêche ». A cet effet, Mr le coordinateur a informé les participants que le projet « promo-pêche » vient d'engager un bureau international pour la réalisation de cette mission qui intègre l'élaboration du plan d'aménagement, l'accompagnement et la mise en place des mécanismes adaptés pour la mise en œuvre immédiate des mesures retenues .



## Messages clés de la présentation de la méthodologie et les objectifs

Les participants ont pris note de la présentation de l'équipe des consultants et se sont d'expertises offertes par DnS. Les participants partagent les points de vues suivants

- ◇ La présentation faite par les consultants a pu faire ressortir l'ensemble des enjeux auxquels le secteur de la pêche est confronté, les tâches à réaliser, la méthodologie et le plan de travail et le chronogramme des activités et les livrables.
- ◇ Les attentes des participants sont ressorties durant l'atelier et la majorité des parties prenantes est prête à recevoir et à collaborer avec les consultants e vue de la réalisation de la mission.



### OBJECTIF PRINCIPAL

ELABORATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT COMPLET ET DYNAMIQUE BASE SUR DES QUOTAS

### OBJECTIF SPECIFIQUE 1

PLAN QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT MAITRISE DE LA PÊCHE ARTISANALE ET CÔTIÈRE

### OBJECTIF SPECIFIQUE 2

ACCROITRE LA VALEUR AJOUTEE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL AVEC UN APPORT PLUS SOUTENU A LA SECURITE ALIMENTAIRE

### OBJECTIF SPECIFIQUE 3

PROPOSER UN MECANISME ADAPTE POUR LA MISE EN OEUVRE DES MESURES D'AMENAGEMENT DES PETITS PELAGIQUES

## Recommandations des participants

- ⇒ Impliquer les acteurs dans l'exécution de la mission
- ⇒ Utiliser les chiffres officiels (emplois, biomasse, etc.)
- ⇒ Prioriser les mesures d'aménagement (zonage, tailles des captures)
- ⇒ Visiter les pays limitrophes pour la prise de dimension sous régionale
- ⇒ Utiliser le projet de PAP-PP élaboré en 2013 comme référence
- ⇒ Prendre en considération la dimension sur les changements climatiques et les impacts environnementaux



L'équipe de FIP s'engage à participer à la préparation du PAP-PP en impliquant tous les acteurs dans le cadre de l'exécution de la mission. Elle travaille avec le MPEM dans le processus du PAP-PP pour s'assurer que les mesures de gestion proposées sont réalisables et applicables.

## Résultats des journées nationales de concertations sur la politique des pêches 2022-2024

Le Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime a organisé du 16 au 19 décembre 2021 à Nouadhibou des journées nationales de concertation pour l'élaboration de la stratégie des pêches et de l'économie maritime (2022 – 2024). La cérémonie d'ouverture de ces journées a été présidée par Son Excellence Monsieur Dy Ould ZEIN, Ministre des Pêches et de l'Économie Maritime, le 16 Décembre 2021. Ces journées ont vu la participation de plus de 300 personnes. Au terme de quatre journées de débats riches et fructueux, autour de chantiers prioritaires et structurants, visant la préservation de la ressource et de son écosystème ainsi que l'intégration du secteur dans le tissu socioéconomique, les participants ont émis un ensemble de recommandations qui constitueront l'ossature de la future stratégie.



### Recommandations Groupe : gestion durable des pêches maritimes

<b>Mesures de gestion</b>	Fixation des TAC	Appuyer la recherche pour mieux déterminer un tac optimal par pêcherie;
		Déterminer les tacs par zone et par saison
		Respecter l'avis de la recherche en terme de fixation des TACs;
		Meilleure articulation des zonages avec les caractéristiques des navires et engins de pêche déployés
	Quotas de pêche	Adéquation quota/capacité de pêche
		Plafonner les quantités allouées pour éviter la concentration des concessions d'usages
		Attribuer le quota poulpe à part au lieu du quota céphalopodes (Poulpe, Seiche, Calamar);
		Attribuer les quotas alloués à la pêche hauturière et côtière à des navires au lieu des firmes/sociétés;
		Renforcer le système de suivi des quotas en temps réel (Journal électronique des pêches (JBE) pour la pêche côtière et la pêche hauturière ; et au niveau des usines pour la pêche artisanale;
		Arrêt de l'activité des unités après l'apurement de leurs quotas.

## Suite recommandation groupe gestion durable des pêches

Zonage	Intégrer des critères autres (caractéristiques des engins et navires, nationalité, usage alimentaire humaine et non)
	Différencier les zones glaciers de celles des congélateurs
	Eloigner les engins actifs de la zone côtière.
Arrêts de pêches	Évaluer les effets des arrêts de pêche et des fermetures spatio-temporelles
	Instaurer éventuellement un arrêt pour la pêche côtière pélagique.
Tailles règlementaires	Réviser les tailles des premières captures des espèces tenant compte du contexte régionale (petits pélagiques, par exemple)
Engins de pêche	Les PAP doivent spécifier les caractéristiques des engins et navires en fonction des de ressources exploitées
	Déterminer des pourcentages de capture de certaines espèces non ciblées à certaines catégories de navire;
	Instituer des arrêts biologiques pour les navires côtiers pélagique
	Orienter une partie des engins vers les espèces non exploitées ou moins exploitées
Autres recommandations	Redéfinition de la segmentation de la flotte de pêche;
	Faire aboutir une bonne fois pour toutes le processus d'immatriculation des navires de pêche (y compris assainissement du registre des navires);
	Préparation et mise en œuvre d'un plan de gestion des capacités
	Faire aboutir les plans d'aménagements par pêcheries.



**Les recommandations des autres groupes thématiques seront présentés dans nos prochaines**

Le Symposium International sur les petits pélagiques dans la zone nord ouest africaine est reporté jusqu'à la date du 24 au 26 Mai 2022.

- 15 mars 2022 : date limite de soumission des résumés des communications, des posters
- 05 avril 2022 : Notification aux auteurs
- 30 avril 2022 : Date limite de transmission des communications et des posters

### Infos/contact :

Mme jJo Gascoigne ([jo.gascoigne@cantab.net](mailto:jo.gascoigne@cantab.net)); Mr Cheikh Baye Braham ([baye.braham@gmail.com](mailto:baye.braham@gmail.com))